

Depuis plus de 40 ans, ADF Diesel est une entreprise familiale qui s'impose comme le chef de file dans le domaine de la mécanique diesel au Canada. Avec 10 succursales à travers le pays, nous sommes l'entreprise offrant la plus large gamme de produits et de services dans notre secteur d'activité. En constante expansion, notre succursale de Candiac est à la recherche d'une personne pour occuper la fonction de Commis à la réception et à l'expédition.

APERÇU CONCRET DE VOTRE RÔLE AU QUOTIDIEN

- Vérifier que la marchandise coïncide avec le bon de commande et le bon d'expédition;
- Emballer les produits de manière à éviter les bris ;
- Remplir le bon de livraison sur tous les colis avec le poids correspondant;
- Préparer les documents pour le transport et communiquer avec les compagnies de transport;
- Effectuer des tâches de réception de la marchandise ;
- Effectuer le travail de cariste ;
- Placer la marchandise en tablette ;
- Préparer et sortir les commandes de marchandises ;
- Contrôler l'inventaire et assurer le suivi des rapports d'inventaire ;
- Effectuer des livraisons selon les besoins.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Détenir un permis de conduire valide ;
- Une combinaison d'expérience pertinente et de formation pourrait être considérée.

CE QUI FERA VOTRE FORCE DANS CE POSTE

- Excellent jugement et autonomie;
- Opérateur de chariot élévateur/cariste (atout);
- Avoir une bonne gestion du temps et des priorités.

LIEU DE TRAVAIL

185, rue Paul-Gauguin, Candiac (Qc)

CONDITIONS DE TRAVAIL

Salaire offert :

Salaire d'entrée adapté à votre expérience à partir de 22\$ / heure

Avantages sociaux :

Assurances collectives, RPDB, formation continue offerte, conciliation travail-famille, vêtements de travail fournis, etc.

Statut de poste :

Temps complet 40 hres / semaine, de jour du lundi au vendredi

Durée de l'emploi :

Poste permanent

POUR POSTULER

Venez réaliser votre plein potentiel chez ADF Diesel en acheminant votre CV par courriel à cv@adfdiesel.com

La présente description n'est pas exhaustive, car l'employé peut se voir attribuer tout autre tâche connexe relative à l'exécution de ses fonctions. Dans le présent document, le genre masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.